

## **Message du maire sur les indicateurs de gestion**

Mesdames,  
Messieurs,

C'est avec grand plaisir que je dépose devant cette assemblée, mon premier rapport concernant les indicateurs de gestion 2009. Considérant les modifications apportées en 2007, cette année aux indicateurs par le ministère des Affaires municipales et des Régions, plusieurs d'entre eux se présentent sur une base comparative.

Ces indicateurs viennent aider les municipalités dans leurs prises de décisions, favorisant l'amélioration du rendement et l'adoption des meilleures pratiques de gestion.

Considérant le caractère des institutions municipales et la nature des services qu'elles rendent, ces indicateurs de gestion constituent une amélioration indéniable de la qualité de l'information communiquée aux citoyens.

Les municipalités continuent de travailler avec les indicateurs obligatoires, tout en continuant de les améliorer et nous utilisons certains qui sont facultatifs

### **Les huit objectifs d'utilisation de ces indicateurs de gestion sont :**

- d'améliorer le rendement des organismes municipaux dans la prestation de leurs services;
- de permettre aux élus et aux fonctionnaires de mieux comprendre l'évolution de la qualité des services offerts et celle de la santé financière de leur organisation;
- de mieux éclairer les choix des décideurs municipaux;
- de mieux planifier les services municipaux et de mieux déterminer les cibles grâce à une meilleure connaissance de la situation
- de préserver les ressources;
- de fournir aux contribuables une information objective sur la gestion des services municipaux permettant de mieux répondre à leurs demandes;
- de renforcer l'engagement de l'administration municipale envers la population;

- et de permettre la communication d'information entre municipalités comparables dans le but de dégager les meilleures pratiques de gestion;

Ces indicateurs obligatoires vous sont présentés sous quatre activités comprenant la voirie municipale et l'enlèvement de la neige, l'approvisionnement en eau, le traitement et le réseau de distribution, le traitement des eaux usées et le réseau d'égout, la santé financière globale et la nouvelle activité : les ressources humaines.

### **Voirie municipale**

L'indicateur coût par kilomètre de voie est établi en fonction du coût annuel de l'activité «voirie municipale» par le nombre de kilomètres de voie, ce qui nous donne 4 656 en 2009, 4 137 \$ en 2008 et 3 774 \$ en 2007. Cette augmentation est attribuable à des dépenses plus élevées en voirie pour maintenir la qualité du réseau routier.

### **Enlèvement de la neige**

L'indicateur coût par kilomètre de voie de l'activité d'enlèvement de la neige est de 2 396\$ en 2009, 2 485 \$ pour 2008, comparativement à 2 450 \$ pour 2007, représentant une légère diminution des coûts d'entretien des chemins d'hiver. Les années 2008 et 2007 l'enlèvement de neige était donné à contrat

Un chemin est constitué de deux voies, selon la définition du ministère

### **Approvisionnement en eau, traitement et réseau de distribution**

\*Au cours des années 2007 et 2008, aucun avis d'ébullition général n'a été nécessaire pour le respect des normes provinciales et aucun avis d'ébullition pour une partie du territoire n'a été émis en 2008 et tous les tests se sont révélés conformes aux normes de la réglementation, sauf pour les nitrates

Le nombre de bris par kilomètre de conduite d'eau, tant principale que secondaire, est de 14,66 par km de conduite, il y en a eu un de moins que l'année d'avant.

Le coût de distribution par kilomètre de conduite d'eau potable est de 4 790 \$ excluant l'amortissement et de 8 726\$ si on l'inclut. On se souvient que le coût était de 5 483,\$ avant les amortissements et de 7 581,\$ après les amortissements en 2008. Nos coûts d'amortissements sont revenus au niveau de 2007 parce que certains travaux ont été effectués pour maintenir l'état du réseau.

Le coût de traitement et d'approvisionnement par mètre cube d'eau potable est de 0,20 \$ pour 2009 et de 0,25 \$ pour 2008. Le nombre de m<sup>3</sup> d'eau pompé est passé en 2009 à 233 874 par rapport à 158 374 2008, soit une augmentation de 47,5%. Une partie de

l'augmentation de consommation d'eau est liée à augmentation de la population qui raccordée au réseau. La diminution du coût de traitement est principalement attribuable à l'augmentation du nombre de mètres cubes pompés, donc une répartition des frais fixent.

Le coût de la distribution de l'eau potable est passé en 2009 de 127 624\$ à 111 143,\$ en 2008 ou si vous préférez de, 0,55\$ du mètre<sup>3</sup> à 0,70\$. Cela représente le coût d'un mètre cube d'eau qui part des sources pour se rendre dans votre maison. Les coûts ont diminué au m<sup>3</sup> parce que le nombre de m<sup>3</sup> livré a augmenté de 47,5% ce qui réparti les frais fixent sur un plus grand nombre de m<sup>3</sup>

### **Traitement des eaux usées et réseau d'égout**

Le coût d'entretien d'un kilomètre d'égout sanitaire est passé de 298,\$ à 345,\$. Le budget est passé de 3315\$ à 3 831,\$ en 2009. Le prix de revient du traitement d'un mètre cube d'eaux usées nous est donné par l'indicateur du coût de traitement par mètre cube.

De 0,16 \$ /m<sup>3</sup> en 2008, l'indicateur a augmenté légèrement par rapport à 2009 qui est de 0,18 \$ /m<sup>3</sup>. Le nombre de mètres cubes d'eaux usées traitées a diminué de 12% pour la même période. L'état de notre réseau d'égout sanitaire est un facteur qui influence nos coûts et nos résultats. Son âge moyen est de 25 ans et une partie de l'ancien réseau capte de l'eau pluviale par les drains de fondations et par de l'infiltration. L'augmentation du prix au m<sup>3</sup> est due à des revenus supplémentaires de clients extérieurs un peu moindres. Ils vont connaître une stabilité dans l'avenir. L'entrepreneur que la MRC utilise une nouvelle technologie qui retourne l'eau dans la fosse septique après l'avoir traité depuis 2 ans.

### **Santé financière globale**

Le pourcentage du service de la dette, qui comprend les frais de financement et le remboursement de la dette à long terme par rapport aux dépenses, est de 9,79 % en 2007 et il est passé à 7,31\$ en 2009. Il est inférieur à celui de 2006, qui était de 12,40 %. Certaines dettes sont éteintes et d'autres n'ont pas fait l'objet de financement permanent. L'an prochain sera la mise au norme de l'approvisionnement en eau potable et la construction du nouveau réservoir d'eau potable.

### **Ressources humaines**

\*Le coût de la formation du personnel par rapport à la rémunération totale était de 4,49 % et il baisse à 2,88\$ plusieurs pompiers ayant été formé dans les années antérieures, ce qui représente bien le désir de maintenir les connaissances et l'expertise à jour de notre personnel. Le minimum que la loi demande est de 1%

La durée moyenne des accidents de travail est de 12 heures par accident. Nous allons devoir faire des efforts pour travailler de façon plus sécuritaire dans l'avenir. Le rapport de l'an prochain va être plus intéressant.

Un autre facteur qui doit être analysé est le potentiel de départ à la retraite dans les prochaines années qui est de 22 %, considérant l'âge et le nombre d'années d'ancienneté du personnel. Nous avons un nouvel adjoint à l'administration qui a comblé un départ à la retraite. Nous sommes conscient qu'il va y en avoir d'autres dans l'avenir et ce dans tous les secteurs

### **Indicateurs facultatifs**

Le coût des activités sportives connaît de grande variation de 88,59\$ en 2007 par habitant à 136,74\$ en 2008 et à 122,85\$ en 2009 incluant les amortissements. Ces variations sont liées à l'aréna soit de l'entretien d'équipement ou un manque à gagner pour équilibrer les budgets.

Les activités culturelles représentent un coût de 3,80\$ par habitant pour les acquisitions de documents (papier ou électronique) par rapport à 3,86\$ pour l'année 2008. Les dons nous aident à acquérir des volumes. Je profite de l'occasion pour remercier tous les donateurs et les bénévoles qui font que notre bibliothèque est toujours une des meilleures de la Chaudière-Appalaches.

### **Conclusion**

Je suis très satisfait de ces résultats qui nous démontrent une stabilité de notre situation. Que nous sommes en mesure de gérer avec une vision à long terme dans notre planification. Je le suis d'autant plus que les indicateurs de gestion introduits rendent nos évaluations de la situation de plus en plus objectives et réalistes.

J'en profite pour remercier les membres du conseil municipal, qui ont un grand souci de l'utilisation des deniers publics et l'ensemble des employés pour leur travail, leur rigueur et leur contribution à bien servir nos citoyens et à atteindre les objectifs.

Le maire

Martin Lapierre  
01/11-2010